



## ÉVÉNEMENT PARALLÈLE – FORUM AFRICAÏN RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – MIEUX CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA GESTION DE LA DETTE

### CONTEXTE

La COVID-19 a remis au cœur des discussions la problématique de la gestion de la dette. Ce sujet n'étant pas nouveau a connu de profondes évolutions à cause de la pandémie de COVID-19. Les États-membres africains font déjà face à une pression budgétaire accrue découlant de la crise sanitaire actuelle – le surendettement. Selon la Fondation Mo Ibrahim, « In the absence of debt forgiveness or debt relief, the crisis threatens to undo the economic promise that much of the continent had been showing ». Par ailleurs, certains voient cela comme « the beginning of a new paradigm surrounding debt and beyond » (Chandler, 2020). Le même article soutient l'idée que l'unique solution viable pour résoudre le surendettement serait l'annulation de la dette. Pourtant, le moratoire du G20 évite cette éventualité, ajoutant que certaines des économies les plus avancées d'Afrique, telles que le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud, en sont exclues. Étant donné ce contexte et au regard de la mise en place prochaine de la zone de libre-échange continentale africaine, comment les pays africains vont-ils faire face à la dette et avancer dans un scénario post COVID-19 ? L'annulation de la dette laisserait-elle la possibilité de mieux construire l'avenir en termes de gestion de la dette, en contrepartie d'un renforcement des politiques fiscales en vue d'augmenter les recettes des gouvernements ? Qu'est-ce qui justifierait l'intérêt dans la gestion de la dette dans un contexte de pression budgétaire accrue par la COVID-19, alors même que le fait d'atteindre les 17 Objectifs de développement durable nécessitera un investissement d'environ 5 000 à 7 000 milliards de milliards de dollars/an (à l'échelle internationale)<sup>1</sup> ? Mieux construire l'avenir impliquerait de mettre en place des moyens innovants de financement du développement et de trouver une solution viable pour la gestion de la dette afin que les économies africaines gardent le cap pour s'assurer un accès aux marchés de capitaux et un espace budgétaire.

### OBJECTIFS

- Discuter de l'impact du moratoire de la dette sur l'accès des économies africaines aux marchés de capitaux,

---

<sup>1</sup> “Estimates of annual investment requirements in infrastructure in all countries (water, agriculture, telecommunications, energy, transport, buildings, industrial and forestry sectors) amount to between US\$ 5 and 7 trillion”. Source: *Financing the 2030 Agenda: An Introductory Guidebook for UNDP Country Offices*, UNDP, 2018



- Évaluer à quel niveau l'annulation de la dette/la gestion de la dette nécessiteraient des politiques fiscales plus fortes pour accroître les ressources de financement du développement,
- Proposer des recommandations spécifiques axées sur le besoin d'espace budgétaire pour financer les politiques de développement conformément à l'agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD).

## **FORMAT**

Table ronde